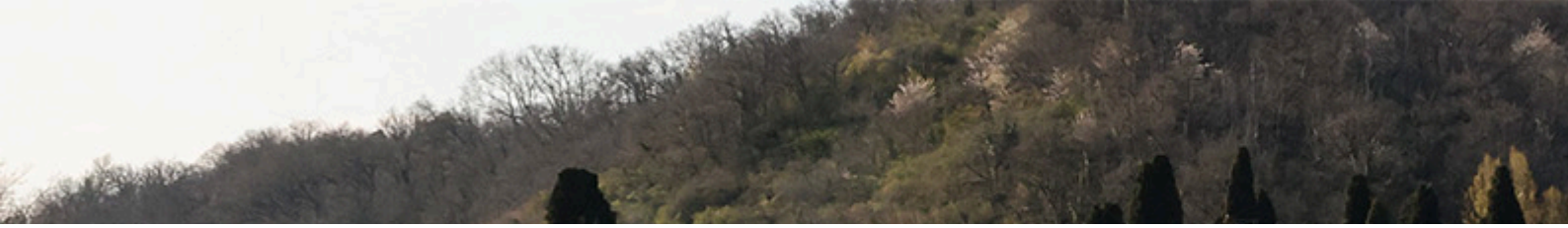

Tri des déchets

La Communauté de communes des Hauts Tolosans poursuit l'harmonisation de la collecte des déchets ménagers à l'échelle du territoire. Des actions ont été développées ou sont en cours de déploiement sur les 16 communes de l'ancienne Communauté de communes des Coteaux de Cadours :

- mise en place de nouveaux services tels que la location de bennes déchets verts, encombrants ou gravats, le service de propreté des points de collecte ou bien la collecte en porte à porte des gros encombrants,
- actualisation des bornes d'apport volontaire (suppression des bornes « bleues » et pose des autocollants avec les nouvelles consignes de tri),
- installation de nouveaux bacs à couvercle jaune au plus proche de chez vous, afin de faciliter le geste de tri.

Pour rappel, depuis janvier 2023, dans les bacs ou bornes jaunes peuvent être déposés :

- tous les emballages en plastique y compris les pots, barquettes, sachets et films (nouveau) avec les bouteilles et flacons,
- tous les emballages en métal, en carton et les briques alimentaires,
- tous les papiers.

Pour faire simple : TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

Pour en savoir plus :

- Comment trier (site des Hauts Tolosans) ou Guide du tri (2,33 Mo, pdf)

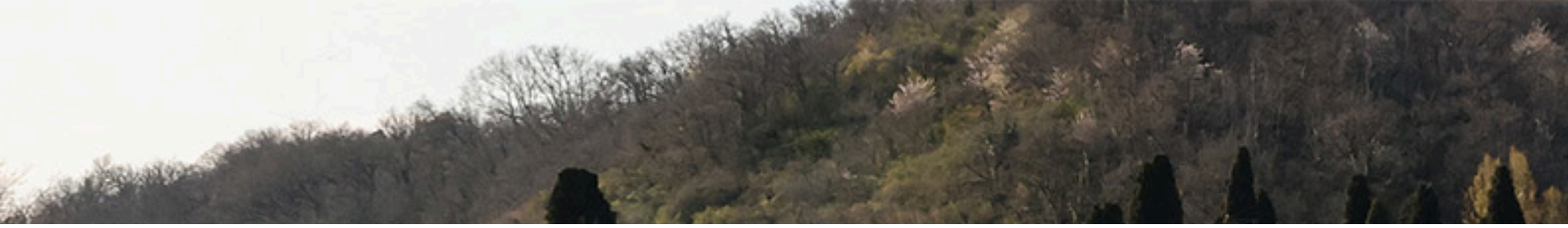

- points de collecte séparés emballages/papiers et verre sur Le Castéra (562 Ko, pdf) - installation fin mai 2023